

manufacturés. Nous aurons beaucoup de mal à maintenir sur ce marché le fort volume de ventes que nous connaissons à l'heure actuelle. Tous ces facteurs indiquent que le gouvernement ne doit ménager aucun effort pour augmenter nos exportations de produits ouvrés, nos produits finis. N'importe qui peut vendre des matières premières. En réalité, il nous faut presque imposer des restrictions pour enrayer l'exportation de ces produits à un rythme plus rapide que nous le désirons. La vente de nos produits manufacturés sera une tâche très difficile à l'avenir. Nous devons nous efforcer d'augmenter ces ventes sur nos deux marchés les plus importants, les États-Unis et la Grande-Bretagne, de même que sur notre troisième plus important marché, le Japon et le Marché commun européen. Nous devons trouver des débouchés où nous le pouvons, et il nous faut à tout prix les augmenter.

Il y a quelque dix ans, le gouvernement auquel j'appartenais a dû faire face au même problème qui confronte le gouvernement à l'heure actuelle. Le chômage était grave en 1960. Il fallait faire quelque chose et nous avons décidé de tout tenter pour augmenter les exportations de ces produits qui, à leur tour, feraient augmenter l'emploi. Nous avons lancé une campagne d'exportation qui a porté des fruits. Nous avons accompli un certain nombre de choses. Je n'ennuierai pas les députés en les rappelant maintenant, mais je voudrais en mentionner trois, car je crois qu'elles seraient également efficaces aujourd'hui.

• (3.20 p.m.)

Premièrement, nous avons sensiblement accru notre participation aux foires commerciales dans le monde entier, afin d'exhiber les produits canadiens à nos futurs clients et leur faire voir ce que nous pouvions produire. Nous avons augmenté considérablement le nombre de ventes et d'exportateurs participants. Cette initiative a été très rémunératrice. Deuxièmement, nous avons au moins sextuplé le nombre de nos missions commerciales à l'étranger. Elles étaient composées de producteurs canadiens qui pouvaient étudier la situation du marché dans les pays où ils voulaient écouler leurs produits. De cette façon, ils pouvaient se rendre compte quels étaient les modèles et les prix populaires, afin de pouvoir faire des ventes. Ils sont revenus, ils ont modifié leurs méthodes de production, leurs modèles et leurs prix, afin de s'adapter aux marchés. Ils ont pu ainsi accroître leurs ventes de façon appréciable.

Comme troisième et dernier exemple que je veux donner à la Chambre aujourd'hui des nombreuses choses que nous avons accomplies, nous avons fait venir des acheteurs en grand nombre, principalement des quatre grands marchés américains: Philadelphie, New York, Chicago et Los Angeles. On leur a fait visiter les expositions commerciales de Toronto, Montréal, Winnipeg et Vancouver pour leur faire connaître les produits de fabrication canadienne. Nous leur avons montré ce que le Canada pouvait produire. Ils ont manifesté beaucoup d'intérêt et il en est résulté de nombreuses commandes.

Enfin, nous avons organisé une exposition monstre pour y amener des gens du monde entier. Six cents acheteurs y sont venus voir ce que le Canada pouvait fabriquer comme produits finis et machinerie lourde,

autre produit dont la vente offre de grandes possibilités au Canada. L'opération a eu un grand succès. Cela n'était pas bien malin. Nous avons tout simplement appliqué une méthode commerciale intelligente aux services gouvernementaux. Pour vendre des articles, il faut les montrer aux acheteurs éventuels et offrir ceux dont le prix, la qualité et le style incitent l'acheteur à en commander. Si vous ne faites pas cela, vous n'aurez pas d'acheteur et si vous le faites, vous avez de bonnes chances de vendre.

Voilà comment agit le monde des affaires quand il fait face, comme le gouvernement aujourd'hui, au besoin pressant d'augmenter la vente des produits de fabrication. J'offre ces suggestions au gouvernement en toute sincérité. Je ne prétends pas que nous ayons fait preuve d'ingéniosité en ayant ces idées. Nous les tenions du monde des affaires qui nous a aidé à les mettre en œuvre. L'important c'est qu'elles aient donné de bons résultats. Après dix ans de déficits commerciaux continus, elles ont donné un surplus, et depuis le pays n'a jamais fait marche arrière. Elles ont remédié au chômage grandissant —question d'importance extrême aujourd'hui—et servi de fondement à la prospérité des années soixante. J'exhorte donc tout simplement le gouvernement à réfléchir sérieusement à la question, et à songer à adopter quelques-unes des méthodes qui nous ont bien servi alors, afin de faire pour le pays ce qu'il lui incombe de faire. Il doit augmenter la vente des produits de fabrication car ceux que nous produisons exigent une main-d'œuvre concentrée. Le gouvernement doit renverser le courant du chômage et remettre l'économie nationale sur ses pieds.

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le programme qu'entraîne la loi sur l'expansion des exportations est très important pour beaucoup de Canadiens. Pour citer un exemple, il a une grande importance pour de nombreux agriculteurs de l'Ouest du pays qui suivent très attentivement le déroulement du programme d'assurance des crédits à l'exportation. Ils le considèrent comme un des instruments importants pouvant faciliter les ventes à l'exportation. Je dirai, bien sûr, que cela est vrai de bien d'autres régions du Canada et s'applique à bien d'autres produits. Certainement, en ce qui concerne le bois et les produits du bois, les minéraux et les produits de minéraux transformés et bien d'autres produits fabriqués, le programme joue un rôle considérable pour intensifier les exportations. On ne se douterait cependant pas de l'importance du programme si l'on en jugeait d'après l'attention qu'accorde le ministre au bill dont nous sommes saisis aujourd'hui. Je le dis en toute déférence envers le secrétaire parlementaire qui a présenté le bill en deuxième lecture. J'ai remarqué que le ministre était présent pendant la période des questions. Ensuite, il est resté quelque temps derrière les rideaux à s'entretenir avec des députés, mais sans jamais prêter la moindre attention aux commentaires exprimés sur le bill à l'étude.

L'importance de l'instrument créé par cette loi est démontrée, je pense, par le fait que la loi a été adoptée d'abord en mai 1969. Elle avait été présentée en première lecture en mars 1969. Je veux parler de la loi sur l'expansion des exportations. Un an et demi plus tard seulement, en novembre 1970, le gouvernement a présenté une autre mesure demandant que les restrictions financières